

avril 2013

cndp
Commission particulière
du débat public
Port-La Nouvelle 2015

Cahier d'acteur n°53

www.debatpublic-pln2015.org



Association Blé dur Méditerranée

CONTACT >

Association Blé dur Méditerranée

Mas de Saporta A – CS30012 – 34875 LATTES CEDEX

Tél : 04.67.20.88.65 – Fax : 04.67.20.88.73

E mail : bledurmediterranee34@laposte.net



L'Association Blé dur Méditerranée (BDM) regroupe les semenciers, producteurs et collecteurs de blé dur de la zone traditionnelle du Sud de France. En termes d'emplois, ce sont près de 60 000 foyers concernés de Midi-Pyrénées à l'Ardèche, en passant par le Languedoc-Roussillon et PACA. Cette filière de proximité génère en moyenne, dans un rayon inférieur à 500 km, une production d'1 million de tonnes annuelle, dont 600 à 650 000 tonnes exportées vers le bassin méditerranéen : Italie, Algérie, Egypte, Maroc. Le reste est utilisé par les semouleries de Marseille et Chambéry.

Le débouché portuaire que représente Port-La Nouvelle pour le blé dur (la France est le 2^{ème} exportateur mondial) en fait un atout majeur pour cette filière fortement exportatrice et dont la structuration se poursuit afin de répondre mieux aux différents marchés.

Port-La Nouvelle, un outil indispensable pour la filière blé dur de la zone traditionnelle

Que ce soit culturellement, historiquement ou économiquement, le bassin méditerranéen et la culture du blé dur, base universelle de l'alimentation, sont intimement liés. Régions « historiques » de production de céréales (depuis plus de 8000 ans avant J-C), les pays du Sud de la Méditerranée sont aujourd'hui les premiers importateurs du monde de blé dur, du fait en grande partie de leur explosion démographique (source Sébastien Abis, « Géopolitique du blé en Méditerranée ») et de leurs habitudes alimentaires (à base de semoule et de farine). Les échanges importants qui s'opèrent entre les ports permettent tout à la fois d'approvisionner ces pays à partir des blés durs des pays du Nord de la Méditerranée mais aussi de poursuivre la tradition pluri-millénaire d'échanges économiques et culturels au sein du bassin Méditerranée, encore à l'honneur aujourd'hui. Cf. projet d'Euro-Méditerranée validé en 2011 par l'ensemble des Etats membres concernés.

Le développement de la filière blé dur s'accompagnera également, du fait de contraintes agronomiques de rotation, de celui d'autres cultures, qui pourront trouver un débouché sur le bassin méditerranéen (protéagineux type pois chiche, féveroles, oléagineux type tournesol, semences...). Indirectement, il permettra ainsi d'amortir d'autres ouvrages comme les réseaux hydrauliques, certaines de ces cultures (dont le blé dur) nécessitant de plus en plus une irrigation d'appoint pour s'adapter au changement climatique.

Enfin, la sécurisation de circuits longs bénéficiera paradoxalement au développement des circuits courts. En effet, la présence d'une activité rémunératrice sur les exploitations agricoles fixe l'emploi, dont l'optimisation en matière de gestion de main d'œuvre passe par le développement d'ateliers annexes de diversification (cultures légumières, semences, stockage à la ferme, petit élevage, entreprises agricoles ou paysagères, logistique, etc.)

Port-La Nouvelle, un atout pour la filière blé dur de la zone traditionnelle



Au sein de Blé dur Méditerranée, trois axes stratégiques ont été élaborés afin de développer la compétitivité de cette filière :

- >> 1. L'euroméditerranée,
- >> 2. La qualité,
- >> 3. Le maintien du revenu des producteurs

Ces orientations stratégiques se retrouvent dans le projet du nouveau port de Port-La Nouvelle. Celui-ci permettra en effet :

>> 1. **De développer les échanges euroméditerranéens**, en limitant les coûts de transport grâce aux bateaux de plus grande capacité (4 à 5 fois plus qu'actuellement, en passant de 5-6 000 à 20-30 000 tonnes) mais aussi en élargissant les possibilités commerciales à l'exportation (du blé dur sur l'Algérie et l'Égypte notamment – cf. paragraphe suivant). La compétitivité de Port-La Nouvelle face à La Rochelle sera déterminante pour que les flux de blé dur de Midi-Pyrénées reviennent sur Port-La Nouvelle, au détriment de La Rochelle actuellement plus compétitif (capacité de tonnages plus importante des bateaux).

La possibilité d'affréter des bateaux de 20 000 à 30 000 tonnes, que permettrait l'agrandissement des quais à 225 m de long et 12.5 à 14.5 m de tirant d'eau, est une opportunité pour cette filière blé dur de la zone traditionnelle, de confirmer son leadership mondial et d'accompagner le doublement des importations du Maghreb prévu d'ici 2030 (Cf. J. Abecassis, revue de l'Agronomie française, 2011).

Au vu des tonnages concernés (> 600 000 tonnes), la logistique portuaire se doit d'évoluer pour répondre aux enjeux de la politique du « 5+5 », au sein de laquelle la France a une part active importante et pour laquelle l'agriculture est devenue un enjeu stratégique (5 octobre 2012, Les enjeux politiques et économiques d'un partenariat agricole en Méditerranée, IPEMED « petit déjeuner de la Méditerranée »). Rappel : le « 5+5 » vise à accélérer le processus de Barcelone. Ce dernier a été lancé en 1995 par l'Union européenne pour élaborer des relations partenariales avec les 14 pays du bassin méditerranéen, plus connu sous le nom de partenariat Euroméditerranéen. Le « 5+5 », en élargissant les domaines et en apportant plus de souplesse aux dispositifs, vise à accélérer cette dynamique. Qui plus est, nous sommes à un tournant puisqu'il y a la volonté de mettre en œuvre, au sein de cet espace, une PAAC-PSEM (politique agricole et alimentaire commune avec les pays du sud et de l'est de la Méditerranée) autour du bassin méditerranéen.

>> 2. **De favoriser la mise en place d'une démarche de contractualisation sur la base de produits de qualité**, en proposant de valoriser la Certification de conformité des produits Blé dur Méditerranée, ce qui permettra d'avoir des contrats commerciaux sur un cahier des charges garantissant une qualité du blé dur de la zone traditionnelle (exportation/semoulerie).

Le blé dur de cette zone présentant, de manière globale, une durabilité forte : peu d'intrants (par exemple, souvent un seul fongicide contre 3 hors zone), des semences certifiées, un stockage optimisé par une récolte de blé dur à une humidité telle qu'elle permet de maintenir la qualité par une simple ventilation des grains en cellule et sans dépense d'énergie supplémentaire pour sécher les grains, etc.

Cela facilitera l'emploi de normes communes entre bassins de production.

>> 3. **De maintenir le revenu des producteurs.**

Les producteurs de blé dur de la zone traditionnelle souhaitent pouvoir contractualiser sur une partie de leur production, que ce soit via l'exportation et/ou la semoulerie, afin de faire face à la volatilité des prix qui est source d'instabilité tout au long de la filière. La compétitivité des productions de cette zone ne sera effective que si les productions peuvent être sécurisées par des prix permettant une juste répartition de la valeur ajoutée tout au long de la filière.

Conclusion

A l'heure de la mondialisation des marchés, que découvrent aujourd'hui tous les secteurs d'activité mais que connaît depuis plusieurs décennies le monde agricole, le développement d'une infrastructure portuaire de dimension internationale, permettant d'accueillir potentiellement plus de 60% de la flotte mondiale, est un atout considérable pour le blé dur de la zone traditionnelle de production française.

Consciente des enjeux que représente un tel ouvrage, l'association Blé dur Méditerranée y apporte son soutien, d'autant qu'il permettra le développement non seulement de la filière céréalière mais aussi par « ricochet » de celui de l'ensemble des exploitations agricoles et régionales qui y sont liées (élevage), ou qui pourront se tourner demain vers cette piste de diversification, en particulier dans la zone viticole du pourtour méditerranéen, via le développement de nouvelles activités agricoles et agro-alimentaires.

